



**BULLETIN D'INSCRIPTION A.A.S FRESNES Natation
SAISON 2021 - 2022**

Responsable Loisir: Dory
Mail : aasfresnes.loisir@gmail.com

Aquabike : 45 mn

Lundi : 20h45-21h30 - Mardi : 21h45-22h30 - Mercredi : 21h45-22h30 - Samedi : 11h30-12h15
Cocher la séance choisie

Tarifs : Fresnois : 330 € (3 chèques de 110 €) - Extérieurs : 360 € (3 chèques de 120 €)

Les tarifs comprennent 40€ de frais fixes non remboursables.

Compte tenu de la situation nous demandons 3 chèques. Ces chèques seront débités au début de chaque trimestre (octobre, janvier et avril).

NOM:..... Prénom :

Date de naissance (obligatoire)

Adresse :

Code Postal :.....Ville :

Téléphone :

Mail (écrire en majuscules):

Dossier d'inscription :

- Un certificat médical **obligatoire**
- Une enveloppe timbrée pour expédition du badge
- la cotisation annuelle en **3 chèques** à l'ordre de l'A.A.S FRESNES Natation.

Pour toute demande de facture ou attestation CE, merci de fournir **une enveloppe timbrée supplémentaire**

Nouveaux adhérents : Fournir en complément du dossier d'inscription :

- 1 photo
- 1 caution de 5€ en espèces pour le badge

Dossiers à déposer dans la boîte aux lettres Aasfresnes natation à l'extérieur de la piscine

Ou dans la boîte aux lettres MME LAMMERS DORY 4 AV LAVOISIER 92160-ANTONY

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Les cours ont lieu toute l'année sauf vacances scolaires zone C.

Autorisation de publication, protection du droit à l'image

J'autorise/n'autorise pas (1) l'AASFRESNES Natation à me photographier ou me filmer ceci à des fins d'exposition, presse écrite et/ou télévisée, brochures papier et publication internet sur le site : le site : <http://www.aasfresnes-natation.fr>

(1) Rayer la mention inutile

J'ai pris connaissance du règlement intérieur sur le site. Faire précéder la signature de la mention lu et approuvé

A :..... le Signature :

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification qui le concerne. »

Cadre réservé à l'administration :

Fiche d'inscription - Certificat médical - Photo - Enveloppes - Règlement